

# Le confortement des coteaux

L'urbanisation et le maintien des populations en pied de coteau, requièrent une vigilance permanente des collectivités et surtout des propriétaires. Le lien direct entre les conditions météorologiques et les déstabilisations en coteau n'est plus à démontrer. La meilleure démarche préventive en terme de stabilité, reste donc la maîtrise de l'environnement du coteau, en matière de végétation et surtout en matière d'eaux de ruissellement.

Le seul entretien des sites ne suffit pas toujours, et régulièrement des phases de confortement sont nécessaires pour limiter ou retarder ce qui reste l'évolution naturelle des coteaux. Laisser évoluer une instabilité ou attendre pour conforter, expose, non seulement à des risques, mais également au fait que la situation peut devenir rapidement hors de portée financière.

## ■ Les techniques de confortement

### • Les purges

Cette technique consiste à "faire tomber" volontairement et de façon maîtrisée des éléments instables et menaçants en paroi.

### • Les murs de soutènement



▲ Mur de soutènement restauré

Rigides ou souples, ils servent à soutenir des terres souvent meubles et à stabiliser les têtes de coteaux. Leur restauration est souvent délicate et leur réalisation requiert la conception par un bureau d'études spécialisé.

### • Les stabilisations de pied de pente

Il s'agit de masses empilées souples, déformables et autodrainantes, dont l'effet de butée permet le maintien de pied de talus instables ou déstabilisés. Citons, les enrochements, les gabions ou les talus à planter.



▲ Gabion en stabilisation de pied de talus

### • La stabilisation des parois

Elle s'effectue par éléments d'ancrages, destinés à "rattacher" une masse instable, à une masse rocheuse compacte et stable située à l'arrière :

- les **tirants d'ancrage** sont formés de tiges aciers, scellés au coulis de ciment ou de jongs de fibre de verre scellés à la résine.
- les **clous (Split Set)** : il s'agit d'un dispositif dynamique de maintien, constitué d'une barre d'acier introduite par percussion sans scellement.
- les **grillages plaqués** : installation d'un grillage maille double torsion, de type gabion, maintenu par des câbles aciers. Le grillage et les câbles sont maintenus en tête par des tirants passifs et en pied par ancrage ou lestage.



▲ Grillage métallique plaqué

### • Les écrans de protection



◀ Pose d'écran de protection à mi-paroi

Il ne s'agit que de dispositifs de protection, qui n'assurent en aucun cas un confortement. Ils sont destinés à bloquer les chutes de matériaux et de pierres. Ils peuvent être installés verticalement en tête de coteau, de façon oblique en paroi ou bien encore verticalement en pied de coteau.

D'autres techniques, plus sophistiquées, existent, mais elles sont peu utilisées dans nos régions.

Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de votre mairie.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR LA SURVEILLANCE DES CAVITÉS SOUTERRAINES  
ET DES MASSES ROCHEUSES D'INDRE-ET-LOIRE